

Devenir expert évaluateur pour la recherche européenne en Métrologie

Le Laboratoire National de Métrologie et d'Essais (LNE) et les laboratoires du Réseau National de la Métrologie Française (RNMF) sont impliqués dans le partenariat européen pour la recherche en métrologie EPM (*European Partnership on Metrology*) qui s'inscrit dans le programme « Horizon Europe ».

EURAMET, l'association européenne des laboratoires nationaux de métrologie, initiateur et pilote de ce partenariat, fait appel à des experts évaluateurs indépendants, ou *Referees*, pour examiner et évaluer les projets de recherche déposés dans le cadre d'appels annuels organisés de 2021 à 2027.

À cette fin, EURAMET constitue une base d'experts indépendants pour couvrir l'ensemble des thématiques abordées lors des appels annuels : Transition écologique, Métrologie pour la Santé, Vers une métrologie européenne intégrée, Métrologie pour l'innovation industrielle, Métrologie fondamentale, Digitalisation, Recherches prénormatives.

Pourquoi devenir expert évaluateur ?

Devenir expert évaluateur est une réelle opportunité et comporte des avantages importants puisque cela permet de :

- Mieux connaître les projets européens et le mécanisme d'évaluation de ces projets ;
- Renforcer ses capacités à participer ou à porter un projet européen avec succès ;
- Participer à des débats stimulants avec d'autres *referees* et experts d'un domaine ;
- Développer un réseau de partenaires potentiels ;
- Elargir son ouverture sur les centres d'intérêt européens qui peuvent donner des axes de développement pour son organisation professionnelle, en particulier les industries et laboratoires ;
- Contribuer à un programme d'envergure européenne.

Les *referees* sont rémunérés par EURAMET pour l'évaluation des propositions. Les frais de voyage et d'hôtels pour assister à la *review conference* sont également pris en charge par EURAMET.

Qui peut être expert évaluateur ?

Lorsqu'ils évaluent les projets de l'EPM, les *referees* agissent à titre personnel et ne représentent pas leur organisation. Ils ne doivent pas défendre un intérêt national ou celui d'une autre organisation.

Ils ne peuvent pas faire partie du personnel des laboratoires de métrologie du RNMF.

EURAMET recherche des experts bénéficiant d'un haut niveau d'expertise technique et scientifique dans un domaine relatif à une thématique du programme, qu'ils proviennent de la sphère publique (recherche ou industrie) ou de la sphère privée, économique et commerciale. Ces experts peuvent



être chercheurs, formateurs techniques, ingénieurs ou industriels mais aussi être des acteurs du monde socio-économique, des experts en normalisation ou des experts multidisciplinaires.

A noter, qu'EURAMET souhaite également avoir un meilleur équilibre en « genre » dans sa base d'experts.

Quelles sont les tâches de l'expert évaluateur ?

Pour les projets évalués lors de la *review conference*, le *referee* doit au préalable lire et examiner les propositions de projets (3 maximum par an en général) et participer à la *review conference* qui a lieu en novembre dans un pays européen, ou en visioconférence, et dure 2 jours par appel.

Comment s'enregistrer comme expert évaluateur ?

L'expert doit fournir un CV et renseigner ses domaines d'expertise en lien avec l'EPM (Transition écologique, Industrie, Santé...). Par exemple, les domaines "normalisation" et « industrie » peuvent être complétés par d'autres domaines selon l'expertise et les compétences de la personne.

Pour proposer sa candidature, l'inscription se fait dans la base d'EURAMET en suivant ce lien :
http://msu.euramet.org/ref_register.html.

Quand doit-on s'enregistrer ?

Il n'y a pas d'échéance pour les inscriptions dans la base d'experts. Elles peuvent se faire à tout moment. Les experts s'enregistrent dans la base de données d'EURAMET pour toute la durée de l'EPM. Pour chaque appel à projets, EURAMET choisit, dans cette base, des *referees* en fonction de ses besoins. En général, EURAMET commence à contacter les *referees* en juin.

Pour tout complément d'information

stephane.plumeri@lne.fr

Site du Réseau National de la Métrologie Française : <https://metrologie-francaise.lne.fr>

Site d'EURAMET : <https://www.euramet.org/>

L'European Partnership on Metrology est un programme de partenariat, intégré dans le programme « Horizon Europe » et dédié aux recherches dans le domaine de la mesure, cofinancé par l'Union Européenne et les États participants. Le programme est organisé en 7 appels à projets annuels lancés entre 2021 et 2027. EURAMET est chargé de la mise en œuvre de ce partenariat.

L'EPM fait suite au programme EMPIR (European Metrology Programme for Innovation and Research), dont le dernier appel à projets a eu lieu en 2020.

Des mesures fiables sont essentielles pour l'innovation dans les économies et les sociétés : la métrologie, science de la mesure, est vitale pour la recherche scientifique, l'industrie, le commerce et la société en général. Les nouveaux défis sociétaux et les technologies émergentes augmentent le besoin d'exactitude, de précision et de nouvelles capacités de mesure. L'EPM vise à répondre à l'ensemble de ces enjeux en mettant en place une R&D coordonnée et efficace au niveau européen.